L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 2 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES.

EGARE—Un chien setter, blanc et marron. Il longe poils, répondant au nom de "Brick." Récompense à la personne qui le conduira chez Fortuné Kroll, St-Pierre et Bourgogne.
31 mai—3T

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peints ou vieux, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard: 2 avril—3m

RARDUVINS—Remède pour le mal de dents: guérison certaine et permanente. Dépôt, 36 rue Dauphine. 15 mai—1m

A LOUER.

UNE maison meublée à Louer à la Passe Christian, rue de l'Eglise. S'adresser 74 rue Dauphine. 1er juin—15T

A VENDRE.

A VENDRE—Charmante ville meublée, à Mandeville, La.
MACON, DENIS & KERNAGHAN,
14 rue Carondelet.
30 mai—7T

DEMANDES.

ON demande—Un perrequier sachant parler un peu le français. S'adresser à Créderé, aux 4 bottoirs. 30 mai—4T

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

J. Hart vs O. P. Rabouin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 23,345.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Parle Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 10 juin 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Oscar P. Rabouin dans et à un certain procès se poursuivant maintenant dans la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,572 du Docket, et intitulé Oscar P. Rabouin vs the New Orleans Canal Improvement and Construction Co. et al.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
31 mai—31—juin 6 10j Constable.

Jean Bordes vs. Mme Marie Williams.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 23,272—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Parle Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 9 juin 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une charrette-lait à deux roues, un jeu de harnais, un cheval gris et un cheval bai.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et ordonnée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 mai—23 30—juin 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Thoma.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,265—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de feue succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Garnier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
2 juin—2 6 11 Greffier.

Succession de Thomas Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,081—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Gerson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
31 mai—31—4 9 juin Greffier.

Succession de E. M. Tilford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,764—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Venie R. Tilford, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
30 avril—30—2 8 juin Greffier.

Succession de George E. Payne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,980, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles E. Fenner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
25mai—25 28 3 Greffier.

Succession de Patrick Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,267—Division C—Attendu que Mme Alice Noonan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Noonan, et qu'il est ordonné avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE
1er juin—1 4 10 Greffier.

Successeurs de Joseph T. Degrale et Louise Victorine Le Breton, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,972—Division E.—Attendu que Frank Delfrache a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur dativ dans la succession de feu Joseph T. Degrale et Louise Victorine Le Breton, sa femme décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE
1er juin—1 4 10 Greffier.

Successeurs de Nicolas Babos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,128—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire de feu Patrick Mooney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE
24 mai—24 28—juin 3 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D.—A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la somme de liste par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, par devant Théodore Cotonio, notaire public en cette ville, comme ayant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M.; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
4—mai37 au 7juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,111—Division D—Thomas Mangna vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la somme de liste du pétitionnaire l'homme Mangna soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant James J. Wolfe, notaire public à son Bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, le JEUDI, 22me jour de juin 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites et procédures contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient sursis et dont, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 mai—

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans cette édition quotidienne.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Premier District.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38 963—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y apportant, situés dans le premier district de cette ville dans l'Ist borné par les rues Robertson, Commune, Villiers et Gasquet, et mesurant, d'après une enquête annexée à l'acte d'achat du défendeur comme suit: Commençant à une distance de cent treize pieds (4) quatre pouces du coin des rues Robertson et Gasquet.

Les dits lots mesurant chacune vingt pieds au pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée (15) quinze pieds de large en commun avec les dits lots et autres.

Acquis par le défendeur par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, 27 octobre 1890.

Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 132, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

B. J. Montgomery & Cie. vs. Joseph L. Wirth et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,840.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, au lieu ci-après désigné, le MARDI, 13 juin 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison de valeur, comprenant un ensemble de meubles à coucher, etc., matelas, divers, etc., d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson versus veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ist No 580 borné par les rues Lizardi, Villiers, Egania et Robertson. La dite portion de terre mesure cent soixante-dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de façade à la rue Lizardi, cent trente pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villiers et cent treize pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—3 9 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,044—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le faubourg Delachaise, ville de la paroisse de Jefferson, maintenant Sixième District de la municipal de la Nouvelle-Orléans, désignée comme No 25 sur un plan de Jacques Fauchet, maintenant lot numéro 428, troisième district d'assessement borné par les rues Apollo, maintenant Caro Saint, Delachaise, Bacchus, maintenant Havana, et Fonchet, d'après un acte de dit Fauchet, déposé en l'étude de Théodore Guyot, notaire. Le dit lot forme le coin des rues Bacchus, maintenant Havana, et Fonchet, et mesure trente pieds de front à la rue Bacchus, maintenant Havana, sur une profondeur et fondeur à la rue Fonchet de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

M. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, paroisse Vermilion.—No 540—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-Septième Cour de District de l'adiciaire, paroisse Vermilion, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts, réclamations et demandes du défendeur François Chapuis dans et à la succession de Jeanne Caroline Cavé, veuve de J. B. Cavalier, No 17,091, Division "E" de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, soit comme créancier, légataire ou autrement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qu'y trouvent, y appartenant ou y étant attachés, situé dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'Ist borné par les rues Gravier, Dalhousie ou Dorgenois, Rocheblave et Tonti, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de longueur sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George C. Duncan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,044—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Underwood aini administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
26 mai—26 30—4 juin Greffier

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 août—1 an eau Abita

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Avons qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, mère qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév 1T

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le sonorité, le toucher, le fini et le fonds d'une année à double répétition, comme ce fer, qu'illustre pour la matinée de l'accord. Ces pianos ont vraiment un timbre d'une pureté de son remarquables.

Adresse et réputation de pianos que précèdent Bâtir.

Bureaux et Ateliers,

VS. CHARTRES

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EMPLACEMENTS

ATTRAYANTS POUR BATIR

26

GRANDS TERRAINS ELEVES,

Comprenant tout ce magnifique îlot de terre borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, touchant au dépôt du chemin de fer d'Orléans (ou Dumaine) près des Fair Grounds, etc.

SUCCESSION DE MARTIN AGNELLY.

No 35,136—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 mai 1893, dans l'affaire de la succession de Martin Agnelly, Docket No 35,136, il sera vendu aux enchères, savoir:

Cet îlot de terre de valeur, d'une hauteur insulté et bien ombragée, subdivisé en 26 grands lots, forts beaux, borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme l'angle des rues Lapeyrouse et Dupré et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes, ensemble avec tous les édifices qu'il y trouvent, consistant en un joli cottage en bois, etc.

Les lots Nos 2 à 1 (inclusivement ou touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes. Le lot No 10 forme le coin des rues Lapeyrouse et White.

Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

Les lots Nos 14 à 22 font face à la rue Onzaga et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 14 forme le coin des rues Onzaga et White et renferme un joli cottage en bois, ses dépendances, etc.

Le lot No 23 touche au lot ci-dessus décrit et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Onzaga sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Les lots Nos 24, 25 et 26 touchent au lot ci dessus décrit, dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Ces lots mesurent tous de terre de même hauteur et sont subdivisés en 26 grands lots de terre et sont admirablement situés pour maison de résidence.

Il est très bien situé, forme un terrain très élevé, beaucoup plus qu'aucune de ses voisines de la Nouvelle-Orléans, fait face à la rue Onzaga, recommandé à tous ceux en rapport dont ainsi des fruits délicieux et d'un fort volume qui ne se vendent pas bon marché.

Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et de leur échéance jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux-ci devront assumer le paiement des taxes de 1893 et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

14 mai—14 17 24 31—juin 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Cottage coin Louisa et Bourgogne.

Un lot rue Bourgogne.

Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division D, 12 avril 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans. Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Robertson, Bourgogne et Louise mesurant 42 pieds de face à la rue Louise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et 42 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un joli cottage de deux bois, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc. Bonne localité et voisinage convenable.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ayant 42 pieds à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le No 1 et mesurant 42 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur; le balance d'un et deux ans de crédit au choix du débiteur, garantie par hypothèque et les vendeur sur la propriété vendue à 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 20 0/0 du prix de vente au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT,

Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Port et Enghien.

A ENCHERIR.

Nicholas Fanot vs. John A. Grunhof et ux.

No 37,245—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 avril 1893, et ordonnant la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et réclamations et demandes du défendeur François Chapuis dans et à la succession de Jeanne Caroline Cavé, veuve de J. B. Cavalier, No 17,091, Division "E" de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, soit comme créancier, légataire ou autrement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qu'y trouvent, y appartenant ou étant attachés, situé dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'Ist borné par les rues Gravier, Dalhousie ou Dorgenois, Rocheblave et Tonti, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de longueur sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George C. Duncan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,044—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Underwood aini administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
26 mai—26 30—4 juin Greffier

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 août—1 an eau Abita

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Avons qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, mère qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév 1T

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le sonorité, le toucher, le fini et le fonds d'une année à double répétition, comme ce fer, qu'illustre pour la matinée de l'accord. Ces pianos ont vraiment un timbre d'une pureté de son remarquables.

Adresse et réputation de pianos que précèdent Bâtir.

Bureaux et Ateliers,

VS. CHARTRES

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN

—DE—

Propriétés Rémunératrices et bien situées.

PROPRIETES

RUE ROYALE.

No 163 rue Royale, entre Orléans et St-Pierre. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec véranda en fer ouvragé et entrée pour voiture, divisée pour magasin et résidence.

No 175 rue Royale, entre Ste-Anne et Orléans. Grande bâtisse en briques à deux étages, avec une grande entrée pour voitures, occupée par des magasins et le haut divisé pour résidence.

No 180 rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec véranda en fer ouvragé.

No 190 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec une véranda en fer ouvragé, occupée en bas comme magasin et comme résidence dans le haut.

No 192 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse à trois étages avec véranda en fer ouvragé, le bas étant occupé comme magasin et le haut comme résidence.

No 201 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, jolie résidence en briques à un étage, avec une grande cour briquetée.

No 203 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Jolie résidence en briques à un étage avec une grande cour briquetée.

Toutes les propriétés ci-dessus sont occupées par des locataires prompts à la paie.

Tombeau dans le Cimetière St-Louis.

Succession de Bernard Senat.

No 38,722—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune.—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et en conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 1 mai 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession de Martin Agnelly, Docket No 35,136, il sera vendu aux enchères, savoir:

Cet îlot de terre de valeur, d'une hauteur insultée et bien ombragée, subdivisé en 26 grands lots, forts beaux, borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme l'angle des rues Lapeyrouse et Dupré et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes, ensemble avec tous les édifices qu'il y trouvent, consistant en un joli cottage en bois, etc.

Les lots Nos 2 à 1 (inclusivement ou touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes. Le lot No 10 forme le coin des rues Lapeyrouse et White.

Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

Les lots Nos 14 à 22 font face à la rue Onzaga et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 14 forme le coin des rues Onzaga et White et renferme un joli cottage en bois, ses dépendances, etc.

Le lot No 23 touche au lot ci-dessus décrit et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Onzaga sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Les lots Nos 24, 25 et 26 touchent au lot ci dessus décrit, dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Ces lots mesurent tous de terre de même hauteur et sont subdivisés en 26 grands lots de terre et sont admirablement situés pour maison de résidence.

Il est très bien situé, forme un terrain très élevé, beaucoup plus qu'aucune de ses voisines de la Nouvelle-Orléans, fait face à la rue Onzaga, recommandé à tous ceux en rapport dont ainsi des fruits délicieux et d'un fort volume qui ne se vendent pas bon marché.

Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur échéance jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux-ci devront assumer le paiement des taxes de 1893 et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

14 mai—14 17 24 31—juin 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage double dans